

ÉTAT DE SITUATION

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Sujet : Île d'Orléans – Problématique environnementale

L'île d'Orléans est en fait une municipalité régionale de comté (MRC) qui compte près de 6900 habitants répartis dans six municipalités : Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et Sainte-Pétronille. La principale activité économique de l'île est l'agriculture avec une superficie des fermes qui occupent 90 % du territoire, le 10 % restant étant à caractère urbain. La problématique environnementale de l'île se situe au niveau de l'alimentation en eau ainsi que de la gestion des eaux usées d'origine domestique.

Alimentation en eau

Il n'existe aucun réseau d'aqueduc municipal sur l'île. Ainsi, toute la population s'approvisionne en eau à partir de puits individuels, à l'exception de deux petits réseaux privés. La majorité des puits sont forés dans les unités de roches sédimentaires. La nature et la faible épaisseur des dépôts meubles retrouvés sur l'île n'offre pas une protection suffisante contre l'infiltration de contaminants jusqu'à l'aquifère du roc sous-jacent. D'ailleurs, lors d'un échantillonnage effectué en 1995, une dégradation de la qualité bactériologique de l'eau souterraine a été confirmée. Des pesticides ont aussi été détectés, mais à des concentrations inférieures aux normes.

Avant d'investir d'importantes sommes d'argent pour la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts, la MRC de l'Île-d'Orléans, les municipalités et le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) ont convenu de réaliser une étude visant à analyser de façon intégrée les différents éléments caractérisant la problématique de l'alimentation en eau potable et son interrelation avec le mode de gestion des eaux usées à l'île d'Orléans. Faisant suite au dépôt de l'étude, les maires de l'île d'Orléans informaient le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le MAMSL, au printemps 2002, que, de façon générale, la population de l'île d'Orléans ne désire pas d'infrastructures municipales pour l'eau potable.

Enfin, la direction régionale a collaboré pour la mise en place de différentes mesures d'information de la population sur la protection des eaux souterraines, l'entretien des ouvrages de captage et sur la qualité de l'eau potable.

Gestion des eaux usées d'origine domestique

La majorité des résidences traitent leurs eaux usées au moyen d'installations septiques individuelles. Afin de corriger des problèmes d'insalubrité (déversement d'eaux usées) et pour favoriser l'amélioration de la qualité de l'eau souterraine, trois municipalités ont décidé de faire la collecte et le traitement des eaux usées. Le projet de Sainte-Famille a été autorisé par le Ministère en 2004 et ceux de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ont été autorisés en 2005. Enfin, les travaux ont été réalisés en 2005 et en 2006.